

Dossiers thématiques

Les espèces, enjeux et acteurs des zones humides



SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une zone humide ? p 3-4

Les espèces emblématiques des zones humides p 5

Activités humaines et zones humides p 6

Les chasseurs se mobilisent pour les zones humides ! p 7-8

Partagez ces articles



Qu'est-ce qu'une zone humide ?

A l'occasion de la journée mondiale des Zones humides qui a eu lieu le 2 février dernier, nous vous proposons une série d'articles pour en savoir plus sur ces milieux emblématiques et comprendre les enjeux liés à leur gestion et à leur protection.

Qu'est ce qu'une zone humide ?

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Ces espaces revêtent des réalités écologiques et économiques très différentes. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992, qui vise à assurer leur préservation, en a toutefois donné une définition :

« On entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Lacs, étangs, lagunes, estuaires, marais, mangroves, prairies inondables, forêts... les zones humides sont des réservoirs de vie et des lieux où la production de matières vivantes est l'une des plus fortes. Elles assurent 25% de l'alimentation mondiale à travers l'activité de la pêche, de l'agriculture et de la chasse. Elles ont un pouvoir d'épuration important, filtrant les pollutions, réduisant l'érosion, contribuant au renouvellement des nappes phréatiques, stockant naturellement le carbone, protégeant des crues et des sécheresses.

Ces espaces sont souvent méconnus car ils jouissent d'une mauvaise réputation et sont souvent des terrains improductifs ; depuis une centaine d'années leur superficie se réduit sous les effets conjugués de l'urbanisme, de la pression agricole, ou d'aménagements hydrauliques.



(Crédit photo : Réserve naturelle du Scamandre Ravenclau via wiki medias commons)

Partagez ces articles



www.chasseurdefrance.com

Ces territoires souvent fortement remaniés par l'homme, sont généralement des espaces de transition entre l'eau et la terre (écotones), ils concentrent donc un maximum de biodiversité localement. L'homme agriculteur, pêcheur ou chasseur a profité depuis des siècles de cet écosystème en créant des étangs, des lacs, des retenues pour lui permettre de pratiquer des prélèvements réguliers et abondants. Ce sont aujourd'hui des écocomplexes continentaux comme la Camargue, les étangs de la Brenne ou du Forez.

Les littoraux, frontières entre la terre et la mer sont aussi des zones humides exceptionnelles ; certains lieux emblématiques comme le Mont Saint Michel ou la pointe du Raz suscitent immédiatement des images de paysages grandioses et typiques de notre territoire et de nos pratiques : pêche à pied, chasse à la hutte, tir des migrateurs en estuaire...

La France bénéficie d'une diversité de milieux naturels exceptionnels et même si il y a eu une prise de conscience sur les enjeux liés à la conservation, notamment depuis une trentaine d'années par les chasseurs et les fédérations des littoraux atlantiques ou méditerranéens, beaucoup reste à faire pour la préservation et la gestion de notre patrimoine naturel constitué par les zones humides.



Partagez ces articles



www.chasseurdefrance.com

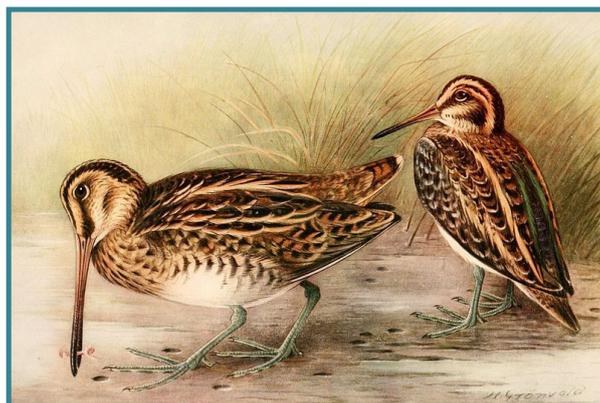
Les espèces emblématiques des zones humides

Voici une présentation synthétique de quelques espèces de notre faune sauvage inféodées aux milieux aquatiques terrestres ou des bordures de nos littoraux. Le choix est forcément subjectif et partiel, mais les espèces choisies parmi tous ces animaux présents sur notre territoire national, nous permettent de comprendre aussi quelles sont les pistes de recherche pour améliorer leurs conditions de vie, leurs habitats.

Nous choisirons d'associer à une espèce ou à un groupe d'espèces emblématiques un habitat spécifique. Ainsi notre premier exemple concerne les canards et les étangs.

Ces oiseaux magnifiques, depuis longtemps recherchés par les chasseurs sont généralement des migrateurs souvent hivernants en France, représentant un volume important du prélèvement annuel effectué sur les oiseaux. Ces dernières années, l'ONCFS, avec la collaboration des Fédération de chasseurs, a réalisé des avancées conséquentes sur la biologie des sarcelles d'hiver par exemple. Même si cette espèce est étudiée depuis 50 ans, les avancées technologiques (télémétrie, marquage des oiseaux, internet...) ont permis de mieux définir les noyaux de population de cette espèce. Tout un monde de sensations est associé à la sarcelle d'hiver, des ambiances de crépuscules, des cris flûtés qui animent le marais où les pas du chasseur font craquer le givre du bord de berge...

Autre espèce typique des zones humides intérieures : la **bécassine des marais**. Surprise par le chien en ce matin de novembre dans une « mouille » temporaire, elle s'esquive par un vol en arc de cercle au dessus de la noue et des prairies pâturées par les vaches. Opportunistes, c'est par bande de plusieurs oiseaux que les bécassines profitent de points d'eau où elles peuvent se nourrir en vers et repartir vers une contrée plus clémente.



Attention, cependant, à ne pas la confondre avec sa cousine : la **bécassine sourde** qui a des exigences comparables en termes de milieux.

Le **vanneau huppé**, limicole nicheur des prairies humides, bénéficie aussi des zones de prairie semi permanentes fauchées tardivement par l'agriculteur qui utilisera la « blache », ce foin de mauvaise qualité, pour en faire de la litière.



En Camargue, dans cette mosaïque de zones humides : salées, douces, saumâtres s'enchevêtrent une multitude d'habitats naturels. Une aubaine pour la faune, dont la biodiversité est maximale ! Les roselières, permettent à de très nombreuses espèces de s'y reproduire : **les hérons** et notamment une espèce assez rare : le **butor étoilé**. On parle d'une espèce « parapluie », ce terme d'écologie veut dire en gros que si il est présent c'est bon aussi pour d'autres espèces qui exploitent le même type d'habitat. De nombreux **passereaux paludicoles** menacés au niveau français peuvent se maintenir dans ces milieux. Et on trouve dans les milieux humides bordant la roselière

: nette rousse et herbiers aquatiques, **oies cendrées** nichant sur des îlots parsemant la jonchaie inondée.

Partagez ces articles



www.chasseurdefrance.com

Activités humaines et zones humides

L'homme exploite les ressources de zones humides depuis des millénaires par la pêche, la chasse et/ou l'agriculture, depuis des siècles, il a marqué de son empreinte le paysage des zones humides continentales ou littorales. Que ce soient les moines défricheurs, notamment cisterciens qui ont créé les premiers étangs de pisciculture efficaces ou encore les sauniers qui récoltent le sel, les riziculteurs ; les zones humides « artificielles » jouent un très grand rôle par rapport aux espèces gibiers aquatiques ou semi aquatiques.



L'homme « jardinier » des zones humides les a contraintes pour en produire de la nourriture, de l'énergie mais aussi du loisir et de l'agrément.

Les espèces animales se sont adaptées ou

ont disparu, mais pendant longtemps les activités humaines allaient avec une biodiversité sauvage qui se maintenait. Aujourd'hui le constat est plus sombre, les zones humides continuent de régresser, les pratiques agricoles diminuent et des milieux entretenus d'ordinaire disparaissent. C'est une des plus grandes causes de disparition des zones humides ; on parle souvent de remblaiement spectaculaire, ou d'ouvrage hydraulique ambitieux mais qu'en est il de la biodiversité ordinaire qui s'amenuise petit à petit et qui a été entretenue par des générations d'agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, sauniers, sagneurs, meuniers ?

La mare au coin de la prairie, l'étang de la propriété, le bord de rivière et ses coins de pêche, le marais salant, la roselière, le seuil du moulin : autant de lieux « communs » mais producteurs de biens, de vie et d'émotions liés à la sauvagine ; à la présence de l'homme. Un acteur de son territoire, qui produit avec la nature. Au jour le jour, avec bien souvent de maigres moyens. On parle aujourd'hui de restauration de corridors écologiques, dans le cadre des « trames bleues » ; entendez gestion des bords de rivières et des marais ou plans d'eau.

Il s'agit d'enjeux de sécurité civile, paysager, mais aussi de déplacement des poissons ou encore du maintien d'écrevisses à pieds blancs sur les ruisseaux.

Tout cela profitera à terme aux espèces mais il faut que l'ensemble des acteurs du territoire se mobilise si on souhaite le retour et le maintien aussi des espèces gibiers.

En face, les causes sont nombreuses, qui limitent une action efficace de l'homme pour la gestion et la préservation des espaces naturels : urbanisme, infrastructures linéaires, tourisme... Si le chasseur restaure des zones humides, l'économie et la démographie sont à ce jour des facteurs dont la croissance est exponentielle par rapport à la régression des zones humides.

(Crédit photo : D. Gest)

Partagez ces articles



www.chasseurdefrance.com

Les chasseurs se mobilisent pour les zones humides

A travers quelques exemples récents nous présentons des actions remarquables qui ont porté sur des projets de protection, de gestion et/ou de valorisation des zones humides. Choisis dans le cadre des opérations conduites par La Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage et l'engagement des fédérations de chasseurs en faveur



de ces milieux, chaque exemple est une véritable histoire de rencontres, de partage d'idées, d'innovations autour d'un objectif commun : conserver un patrimoine naturel remarquable où l'homme a sa place.

Commençons par la Fédération des Chasseurs (FDC) du Calvados

Afin de contribuer à la préservation des zones humides, la fédération a acquis en 1983 un ensemble de prairies humides d'une superficie totale de 104 ha situé dans la vallée de la Dives. Cette réserve est à cheval sur les communes de Saint Samson et de Hotot en Auge. Du 15 novembre au 15 avril, 70 à 80% de la surface du site est mise en eau. Sur toute la surface inondée, la lame d'eau varie de quelques centimètres à 40 cm maximum. Le reste de l'année, la réserve est asséchée permettant un entretien par fauchage et pâturage. 770 000 euros ont été investis pour acquérir le terrain, mettre en place des activités pédagogiques et effectuer le suivi des nombreuses espèces de canards hivernants.

Autre région, autre type de zone humide continentale : les étangs du Forez

La FDC de la Loire a investi depuis de nombreuses années sur un territoire prioritaire pour les chasseurs du département. Aidée par La Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, la FDC 42 achetait en 1987 une propriété agricole pour reconstituer dans cet espace une série d'étangs traditionnels qui constitueraient une étape migratoire majeure pour les oiseaux aquatiques sur l'axe Rhône alpin. Les objectifs de gestion sont nombreux et s'appuient sur des suivis scientifiques réalisés par les salariés de la FDC ; les richesses de ce site ont été valorisées par le biais de la construction d'une maison des étangs où de nombreux scolaires viennent assister à des visites guidées ou étudier l'exposition permanente. La gestion de sentiers est réalisée pour éviter au maximum le dérangement des canards hivernants ou nicheurs.

(Crédit Photo : Maison des étangs - FDC 42)

Partagez ces articles



www.chasseurdefrance.com

Les lacs alpins sont des milieux humides peu connus des chasseurs et pourtant ils représentent une part non négligeable de l'investissement en énergie de la part de la fédération des chasseurs de Haute-Savoie.

Malgré la forte urbanisation de leurs rives, les lacs naturels d'Annecy et du Léman, ce dernier étant frontalier avec 3 cantons helvétiques, constituent un élément de diversité particulièrement important. L'accueil de l'avifaune aquatique, principalement en hiver, est suffisamment remarquable pour que le Léman, véritable mer intérieure, figure dans la liste des sites RAMSAR.

Les menaces qui pèsent sur l'avenir des dernières zones naturelles rencontrées autour des grands lacs sont essentiellement d'ordre urbanistique. Quelques secteurs sont protégés intégralement (réserve naturelle et réserve de chasse), d'autres partiellement (réserve de chasse), mais seule la loi « littoral » peut contenir les projets des promoteurs ou de certaines communes.

A chaque fois c'est tout un long processus de rencontres, de débats, de validation technique, scientifique et économique qui permet la réussite de la préservation de ces espaces remarquables. Les acteurs locaux (agriculteurs, chasseurs), aidés par les pouvoirs publics, ou des partenaires du monde naturaliste montrent qu'ils peuvent collaborer pour protéger l'ensemble des espèces sauvages et pas uniquement le gibier.

Partagez ces articles



www.chasseurdefrance.com



Pour en savoir plus consultez notre site internet :
www.chasseurdefrance.com

Retrouvez-nous sur **Facebook** et **Twitter**

